

## VILLE D'HAVELUY

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 22 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 AVRIL 2026

Date d'affichage : 17 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1<sup>ère</sup> adjointe + LEBBADER D., 2<sup>ème</sup> adjoint + FARENEAU G., 3<sup>ème</sup> adjointe + CHATELLAIN J., 4<sup>ème</sup> adjoint + HAMLAH M., 6<sup>ème</sup> adjoint + GIRARD J.C + LIENARD J.M. + MORELLE C. + BERNARDO-TEIXEIRA N. + FERAHTIA A. + FREMEAUX G. + DIVERCHY J. + AMGHAR S. + SMAGGHE D. + DEJONGHE V. + RACZYNSKI C. + FERMAUT O. + CLOSSE E. + DHAUSSY L.

**EXCUSES** : MM. LAINE M., 5<sup>ème</sup> adjointe, qui donne pouvoir CHATELLAIN J. + BUONGIORNO G. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + BOULLERIER M. qui donne pouvoir à FERMAUT O.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme FARENEAU G.

**Délibération N° 2026-04-01**

### OBJET

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal  
en date du 9 avril 2026

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que l'Assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

En conséquence, il proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026.

Vu l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 a préalablement été communiqué aux membres du Conseil Municipal,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (18 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE » : RACZYNSKI C. - FERMAUT O. – CLOSSE E. – BOULLERIER M. (pouvoir) – DHAUSSY L.),**

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2026.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

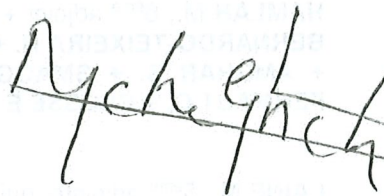
La secrétaire de séance,



Gwenaëlle FARENEAU

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 28.04.2026  
Publiée ou notifiée le 28.04.2026  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

